

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-21

Séance du 16 avril 2025

Objet : Avenant 2025 à la convention générale pluriannuelle d'objectifs et de moyens de l'association Mosaïque-en-Cèze 2024-2025-2026

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. REY, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. FOND-THURIAL, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. SERVOL, Carine **BOISSEL** procuration à C. MUCCIO, Michel **SELLENS** procuration à M. COUSTON, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. ROUX

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES**, Vincent **THIERRY**

Secrétaire de séance : Jennifer OBID

Objet : Avenant 2025 à la convention générale pluriannuelle d'objectifs et de moyens de l'association Mosaïque-en-Cèze 2024-2025-2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Convention générale pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2024-2025-2026 liant la Ville de Bagnols-sur-Cèze et l'Association Mosaïque-en-Cèze signée le 03 décembre 2023 ;

Vu le budget prévisionnel 2025 de l'association Mosaïque-en-Cèze ;

Considérant que la Ville conventionne avec l'association Mosaïque-en-Cèze pour conduire des actions qui répondent à la fois aux projets sociaux agréés par la CAF et aux objectifs de la municipalité dans le cadre de sa politique sociale et éducative ;

Considérant que l'Association a finalisé et transmis le plan d'actions et les moyens financiers prévus pour l'année 2025 dans le respect du cadre général de la convention et du projet social ;

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités, de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan d'actions 2025,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à octroyer une subvention de 190 000 € pour le co-financement du programme d'actions 2025,
- de prélever cette somme sur le compte « 0413-4203-65748 » du budget en cours,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à conduire l'ensemble les démarches induites.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET
